



Maison mitoyenne et travaux

Par **MarineB0308**, le **01/03/2013 à 11:21**

Bonjour,rnrnVoila mon problème: je possède une maison mitoyenne depuis 1965. J'aurais aimé savoir si il était possible que je rajoute un étage à cette maison afin de créer deux appartements distincts pour mes deux petits enfants. Ai-je le droit d'engager ce type de travaux? Me faut-il juste un accord signé de mon voisin et un permis de construire ou est-ce totalement interdit?rnrnMerci d'avance [smile7]

Par **amajuris**, le **01/03/2013 à 13:56**

bjr,rnd'abord il vous faudra un permis de construire.rnsauf si vous êtes en copropriété horizontale l'accord de votre voisin n'est pas nécessaire mais il vaut mieux l'informer de votre projet.rns'il prouve un trouble anormal de voisinage du genre perte d'ensoleillement de vue ou autres, votre voisin pourra contester en justice vos travaux.rncdt